

14.11.2022 – 19:53 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: La SSE maintient son engagement en faveur d'une nouvelle CN

Zurich (ots) -

Ce lundi 14 novembre 2022 a eu lieu le septième round de négociations pour le renouvellement de la Convention nationale. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée sur des bases constructives, la Société Suisse des Entrepreneurs a présenté aux syndicats des modifications du modèle de temps de travail 2023+ qui permettent de lever les incertitudes liées à d'éventuelles journées excessivement longues et d'en réduire les risques. En ce qui concerne les augmentations salariales, la SSE reste prête au dialogue et subordonne des hausses notables de salaires à une amélioration substantielle du modèle de temps de travail. Sans cela, ces hausses seront moindres. Cela étant, les revendications actuelles des syndicats d'une compensation du renchérissement complétée par une augmentation du salaire de 1% sont irréalistes. Les entrepreneurs tiennent au renouvellement de la CN. De nouveaux rounds de négociations auront lieu les 22 et 28 novembre 2022.

Avec ses 90'000 employés, le secteur principal de la construction doit accorder une plus grande importance aux besoins des générations futures afin d'attirer et de retenir les jeunes à long terme. Ainsi, face à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et aux attentes de la nouvelle génération, il est essentiel que les entreprises de construction et leurs employés soient en mesure de répondre plus aisément aux besoins individuels des jeunes, par exemple en termes de travail à temps partiel ou d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Pour la Société Suisse des Entrepreneurs, ce potentiel d'amélioration réside dans une planification plus flexible des heures de travail, qui permettra une meilleure prise en compte des besoins des travailleurs comme des employeurs. Un tel modèle de travail, plus moderne, apporterait également des solutions en cas d'intempéries et dans le domaine de la protection de la santé.

Inquiétudes face aux journées de travail à rallonge prises au sérieux par les entrepreneurs

Une organisation plus souple et plus individuelle du temps de travail est dans l'intérêt des employeurs et des employés. Cela étant, la délégation de négociation de la SSE prend au sérieux les réserves émises par la partie syndicale quant à des journées de travail excessivement longues. C'est pourquoi les entrepreneurs ont présenté aujourd'hui des propositions susceptibles de réduire le risque de reporter une part trop importante des travaux à la saison estivale et d'empêcher les abus du "travail sur appel", comme le craignent les syndicats. Des effets indésirables potentiels que les employeurs tiennent eux aussi à éviter à tout prix.

Il ne s'agit à cet égard en aucun cas d'augmenter la durée maximale de travail actuelle, ni annuelle ni hebdomadaire, mais bien plutôt de limiter les jours à zéro heure ou d'introduire comme régime classique des durées hebdomadaires de travail de 30 à 48 heures, plutôt que de 0 à 48 heures, comme proposé jusqu'ici. De plus, la Société Suisse des Entrepreneurs a soumis l'option de prolonger le temps de repos de 11 heures aujourd'hui à 12 heures. Enfin, pour permettre une meilleure planification, les entrepreneurs se sont montrés disposés à publier les plans de travaux cinq semaines à l'avance. En plus de représenter un geste notable de bonne volonté envers les syndicats et un standard supérieur à ce qui est d'usage dans d'autres branches, cette anticipation correspond également au double de ce qui est exigé par la loi sur le travail.

Valoriser et retenir les travailleurs âgés dans la branche

Face à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, il est important d'offrir aux travailleurs âgés des conditions salariales et de travail idéales. Ce sont en effet des employés importants, qu'il s'agit de retenir dans les entreprises et la branche. À ce propos, la SSE a une nouvelle fois souligné qu'elle n'a jamais exigé de modification pour les travailleurs âgés du délai de congé de six mois, ni de réduction de leur salaire. Si les syndicats affirment le contraire, comme ils l'ont fait à plusieurs reprises ces dernières semaines, il s'agit de contre-vérités.

Prêts à augmenter des salaires déjà record

À l'instar de sa position lors de la dernière ronde, la délégation de négociation a continué à être ouverte à des augmentations salariales. Les entrepreneurs sont disposés à négocier de généreuses hausses de salaires dans la mesure où les avantages d'une organisation du travail plus moderne et individuelle le permettent. Sans cela, la marge de manoeuvre à disposition sera sensiblement moindre, une compensation du renchérissement complétée d'une augmentation des salaires de 1% étant de toute façon irréaliste.

Contact:

Pascal Gysel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/58/360'77'06
E-Mail: pascal.gysel@entrepreneur.ch

Marcel Sennhauser
responsable Politique + Communication de la SSE
Tél.: +41/58/360'76'30

E-Mail: marcel.sennhauser@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100898590> abgerufen werden.